



Logement Fraternité

Informations

L'enfant et la rue



« A quelques jours de la rentrée scolaire, dans la nuit du 21 au 22 août, au moins 1 990 enfants, dont 480 de moins de trois ans, sont restés sans solution d'hébergement à la suite de la demande de leur famille au 115, faute de places disponibles ou adaptées pour les accueillir : une augmentation de 20% par rapport à l'année dernière ».

Ces premières lignes d'un article co-signé de la Présidente de l'Unicef France, Adeline Hazan et de Pascal Brice, Président de la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) (Ouest France 30 août 2023) nous alertent sur la dure réalité du temps présent. « Comment ces enfants peuvent-ils appréhender sereinement la rentrée et suivre une scolarité « normale » dans un quotidien dicté par l'instabilité et la peur de ne pas savoir où dormir ? ». Et les auteurs de rappeler le nécessaire respect de la Convention Internationale

des Droits de l'Enfant et l'engagement du gouvernement à l'automne 2022 de ne plus avoir aucun enfant à la rue !

Au moment où les familles se soucient du confort de leurs petits reprenant le chemin de l'école (achat de fournitures scolaires, nouveaux cartables, renouvellement garde-robe, téléphone portable...), pensons à ces jeunes « laissés pour compte » suite aux accidents de la vie ou à la migration qui méritent notre attention et notre aide dans notre rue, notre quartier, notre ville et notre action auprès des décideurs politiques .

« Que tu lui donnes un crayon et l'enfant bâtit sa maison » (Claude Nougaro).

Philippe Josse - Président de Logement Fraternité

Des gourdes pour les sans-abri



Lors d'une réunion fin juin initiée par le CCAS de Nantes sur les maraudes d'été, il avait été évoqué le plan Canicule mis en place par la Préfecture des Pays de la Loire et la nécessité de favoriser la distribution d'eau aux gens de la rue.

Devant l'interdiction de l'utilisation des

bouteilles en plastique, Logement Fraternité a pris l'initiative d'acheter cent gourdes isothermes pour un budget de 1 300 €. Elles ont été distribuées via l'association Brin de Causette. Une nouvelle preuve de la réactivité de Logement Fraternité face aux circonstances !

Distribution de sacs de couchage

Depuis plusieurs années, Logement Fraternité investit dans l'achat de 400 sacs de couchage (17 766 €) avec l'aide de la Région des Pays de la Loire et de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire, redistribués auprès des gens de la rue par le Samu social 44 et par la gendarmerie en Vendée. En 2022, nous avons associé à cette distribution l'Association les P'tits Gilets, organisatrice de maraudes par les étudiants.

Faire face à une crise de logement grandissante

Le 1^{er} juin 2023, dans un contexte de crise de logement, s'est tenue l'assemblée générale de Logement Fraternité dans les locaux de l'institution Bethléem à Nantes.

Dans son rapport moral, Philippe Josse a dressé un tableau bien sombre de la situation du logement en France. Dans notre région, avec 38 000 demandes de logement social en attente, le délai moyen d'attente est de plus de deux ans ! De plus, face à l'inflation actuelle, la situation de certains individus peut vite basculer, même avec un emploi ou avec le bénéfice des minimas sociaux : c'est notamment le cas des travailleurs pauvres, des femmes seules avec enfants. Il est impéra-

tif de rester très attentif aux gens de la rue et à ceux qui pourraient y être demain. L'action de Logement Fraternité doit se poursuivre, encore et encore... L'objectif déclaré lors de cette Assemblée générale est de conquérir de nouvelles entreprises mécènes, et de solliciter les fondations d'entreprise ainsi que les professions libérales. Plus de moyens pour apporter plus d'aides financières aux ménages en difficultés et aux associations partenaires. C'est le sens de la fraternité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Les mandats des cinq administrateurs arrivant à échéance ont été renouvelés. Le Bureau est constitué de Philippe Josse, Président, Sylvie Esor, vice-présidente et trésorière, Danielle Berthier, qui accepte de prendre également la fonction de vice-présidente, Maryse Esor secrétaire générale.

LES ACTIONS

Les aides aux particuliers

En 2022, Logement Fraternité a reçu 81 demandes d'aides dont 64 ont été retenues pour un montant total de 18 792 €. Comme dans les exercices précédents, elles ont été accordées principalement à Saint Benoît Labre (28), SOS femmes Vendée (13) et au CCAS de Nantes (8).

Les équipements proviennent en priorité d'entreprises d'insertion comme Envie 44 (40).

Soutien à quatre associations et organismes partenaires

En 2022, Logement Fraternité a soutenu l'action de quatre associations et organismes sociaux pour un montant décaissé de 49 394 €.

- **Association Saint-Benoît Labre (ASBL)** : équipement de 3 studios du CHRS de Vertou (3 000 €) et de 18 logements de la maison relais du Loroux-Bottereau (32 000 € sur fonds Joseph Folliet)
- **Les Eaux Vives Emmaüs** : équipement d'un centre d'accueil pour femmes (4 000 €)
- **Hepdalé** : participation à l'achat d'un fourgon (3 000 €)
- **L'Anef-Ferrer** : équipement complémentaire d'une Résidence de 20 studios (7 394 € sur fonds Joseph Folliet)



Hepdalé

LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2022

Les frais de fonctionnement

Notre recette pour l'exercice 2022 s'élève à 9 980 €. Elle est constituée en premier de subventions d'institutionnels : 2 000 € de la Mairie de Nantes ; 2 000 € du Département de Loire-Atlantique ; 5 000 € de la Région des Pays de la Loire auxquelles s'ajoutent 980 € de cotisations.

La collecte : un retour à la hausse

61 050 € ont été collectés auprès de 200 donateurs privés : 38 930 € de dons de particuliers auxquels s'ajoutent le mécénat d'un montant de 19 000 € et les bénéfices d'un concert de jazz et de l'exposition « Art et Solidarité » dans les locaux de la Ligue de football des Pays de la Loire. La collecte totale est en nette progression (+ 23 %).

Le compte de résultat

Nos recettes

L'ensemble de nos recettes (67 113 €), les subventions des institutionnels + cotisations (14 980 €) + legs (17€) fonds dédiés (63 200 €) + autre produits (480 €) s'élèvent à 145 790 €.

Nos charges

Nos charges d'exploitation de 14 926 € (contre 13 566 € l'année précédente) auxquelles s'ajoutent nos aides financières (85 952 €), les dotations aux amortissements (674 €) et le report fonds dédiés (29 307 €) représentent un montant total de 130 859 €. Résultat de l'exercice : + 15 493 €

Trois questions à...

François-Régis Bouyer, président directeur général de Bati Nantes



Bureaux L'Arpege. Architecte PADW - Gilberto Pellegrino.

Philippe Josse : Vous êtes promoteur immobilier. L'accès au logement pour tous devient difficile. Pour quelles raisons ?

François-Régis Bouyer : L'accès au logement pour tous a toujours été très compliqué à telle enseigne que les pouvoirs publics n'arrivent pas à quantifier précisément le besoin annuel en logements. Et nous les professionnels, non plus ! On parle de 500 000 logements par an comme étant le besoin. Actuellement, l'accès au logement se complique car la construction ralentit pour trois raisons. Le coût de la construction ne cesse de monter en raison d'une hausse des matières premières provoquant une augmentation de nos prix de vente. De plus la forte inflation fait peur aux clients en renchérissant les coûts du crédit et en durcissant des conditions bancaires. Enfin la

superposition des normes et des contraintes liées à l'obtention des permis de construire explique la diminution d'immeubles proposée à la vente.

Il en résulte une grosse tension sur le locatif et donc un accès au logement encore plus difficile

P.J. : Dans le cadre d'une opération immobilière à Orvault, Bati Nantes a mis à la disposition de réfugiés l'immeuble de bureaux L'Arpege avant sa démolition. Pourquoi ce choix ?

F-R B : J'ai toujours pensé que le métier de promoteur immobilier était porteur de sens dans la mesure où il s'occupe du logement, besoin vital de nos concitoyens. Nous avons une grande responsabilité car nos construc-

tions nous survivront longtemps et il est de notre devoir de réfléchir à des solutions pour ceux qui n'ont pas de toit. Dans le phasage d'une opération immobilière, il peut y avoir du délai entre l'acquisition d'un immeuble à démolir et la construction. C'est pourquoi nous mettons à disposition d'associations ces lieux vacants afin de participer à l'effort collectif d'abriter les plus démunis.

P.J. : Pourquoi avoir choisi de soutenir financièrement Logement Fraternité depuis plusieurs années ?

F-R B : L'association Logement Fraternité a des objectifs auxquels nous adhérons pleinement et nous sommes heureux de pouvoir participer à cet effort.

Violences conjugales : La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire ouvre des comptes aux victimes

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire a pris l'initiative d'aider les victimes de violences conjugales en leur offrant la possibilité d'ouvrir un compte bancaire rapidement et en toute confidentialité, avec un

découvert autorisé. L'indépendance financière est l'une des principales préoccupations pour les femmes victimes de violences conjugales, qui ont souvent besoin de quitter leur foyer. Une équipe dédiée a été mise en place

pour répondre aux demandes d'ouverture de compte, et les victimes peuvent ouvrir un compte par téléphone. Logement Fraternité est heureux de saluer cette mesure prise par l'un de nos partenaires.

Sur le Maillé-Brézé le 29 septembre

Concert de chants marins avec ArVag

La mer, les bateaux, les chants : autant de passion que les membres du groupe ArVag partagent depuis des années. L'océan, ils le connaissent un peu pour l'avoir parcouru à la barre d'un solide voilier, à la passerelle d'un escorteur ou de celle d'un cargo. Leur répertoire est constitué de créations du groupe où sont évoquées les remontées de mouillage, les phares, le vent, les échouages, le spi. Des chansons des marins d'aujourd'hui et d'hier, des chansons intemporelles comme le flux des marées. Voilà ce que les nombreux spectateurs ont pu apprécier le 29 septembre en soirée, sur le pont du Maillé-Brézé au soleil couchant. Les bénéfices de ce concert ont été reversés à Logement Fraternité.



Un soutien logistique pour un don de meubles à trois associations



Suite à la décision d'une grande entreprise européenne de fermer son dépôt nantais, Logement Fraternité a été contacté mi-juin pour trouver des solutions de réemploi de

plusieurs lots de mobilier (chaises, fauteuils, tables, bureaux...) dans des délais très courts (avant le 15 juillet). Après plusieurs contacts auprès de son réseau d'associations part-

naires, Logement Fraternité a obtenu l'accord de l'ADAPEI 44 pour récupérer et stocker ces lots de mobiliers donnés à titre gracieux. Deux autres associations s'étaient manifestées pour bénéficier d'une partie des lots, à savoir le Diaconat Protestant et Sésame Autisme 44.

Logement Fraternité a ainsi pu apporter une solution logistique à ce généreux donateur et permettre à ces trois associations d'améliorer leur cadre de travail.

Pour faire un don en ligne

Le site sécurisé par la Caisse d'Épargne pour les dons en ligne a été modifié. Il est désormais nécessaire pour faire un don à Logement Fraternité par Internet de se connecter à : https://jepaieenligne.systempay.fr/LOGEMENT_FRATERNITE ou plus simplement en allant sur notre site logement-fraternite.org puis en cliquant sur le logo "Faire un don". Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre. Pour tous renseignements : logement-fraternite@orange.fr et tél. 02 40 12 04 86.

Cette année, déduction fiscale à hauteur de 75% pour des dons jusqu'à 1 000 euros.



Faire un don, c'est bien. Devenir adhérent à Logement Fraternité, c'est encore mieux

Pour devenir adhérent, il suffit de poser sa candidature à l'adresse ci-contre et de faire un versement sur site ou par chèque (distinct) de 20 €. Cette somme, contrairement aux dons qui sont intégralement redistribués, est affectée au fonctionnement de l'association (téléphone, courrier, etc.) et reste éligible à la défiscalisation.

Directeur de la publication : Philippe Josse
Site : www.logement-fraternite.org
e-mail : logement-fraternite@orange.fr
Tél. : 02 40 12 04 86
Dons adressés à Logement Fraternité :
4 rue Racine, 44 000 Nantes

